

AUX: Professeurs et étudiants de l'École de réadaptation

LE FONDS ANDRÉE FORGET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉADAPTATION AU PLAN INTERNATIONAL

Le Fonds Andrée Forget a pour but de soutenir le développement de la réadaptation au plan international. Il a été créé pour promouvoir et financer des activités d'étudiants ou de membres du corps professoral de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal dans le secteur de la réadaptation des pays en voie de développement.

Le Fonds a été constitué par un don personnel de madame Forget et d'une contribution de l'École de réadaptation représentant une partie des sommes recueillies auprès du Centre international pour l'avancement de la réadaptation à base communautaire en remboursement des services rendus par madame Forget.

L'objectif principal du Fonds, tel que déterminé par ses initiateurs, est de contribuer au financement :

- de stages d'étudiants de l'École de réadaptation dans des pays où la réadaptation est peu ou pas développée;
- d'activités préparatoires à la création de programmes de formation ou d'intervention en réadaptation dans ces pays par des membres du corps professoral.

Sont admissibles, selon le mérite des projets :

- les étudiants de l'École de réadaptation de tous les cycles d'études;
- les membres du corps professoral de l'École de réadaptation.

Les projets retenus devront satisfaire aux conditions d'attribution et répondre à des besoins en réadaptation. Le Comité d'attribution tiendra compte des éléments suivants :

- la pertinence et la valeur du projet;
- la susceptibilité du projet d'influencer la pratique ou de contribuer au développement de la réadaptation dans les pays d'accueil.

Toute demande de financement soumise au Fonds Andrée Forget doit contenir les informations suivantes (maximum de cinq pages) :

1. Historique du projet
2. Buts du projet/stage
3. État de la réadaptation dans le pays en question
4. Retombées escomptées dans le pays d'accueil
5. Apport professionnel escompté
6. Apport personnel escompté
7. Formation des candidats
8. Dossier financier
 - budget
 - autres sources de financement
9. Au retour du stage, tout projet financé devrait faire l'objet d'une présentation à l'ÉDR ainsi qu'un rapport écrit soumis au Comité d'attribution du Fonds Andrée Forget.

Pour d'autres informations : Catherine Samaké (Technicien en coordination du travail de bureau)

catherine.samake@umontreal.ca